



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

concurrence

Question écrite n° 100848

Texte de la question

Alors que le Gouvernement a montré sa détermination à combattre la contrefaçon, M. Dino Cineri demande à M. le ministre délégué à l'industrie dans quels délais la directive européenne du 29 avril 2004 relative à la défense de la propriété industrielle pourra être transposée dans le droit français.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cineri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100848

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 2006, page 7724